

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DE PARTICIPATION

Août à novembre 2009



Modifications à la *Loi sur les Indiens* touchant l'inscription des Indiens et l'appartenance à une bande indienne

*McIvor c. Canada*Décembre 2009



RAPPORT SUR LE PROCESSUS DE PARTICIPATION

Modification à la Loi sur les Indiens touchant l'inscription des Indiens et l'appartenance à une bande indienne

McIvor c. Canada

LISTE DES SIGLES

AFAC Association des femmes autochtones du Canada

AINC Affaires indiennes et du Nord Canada ANCA Association nationale des centres d'amitié

APN Assemblée des Premières Nations CPA Congrès des peuples autochtones RNM Ralliement national des Métis

RAPPORT

Le processus de participation relatif à la réponse du gouvernement du Canada à la décision rendue par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique dans l'affaire *McIvor c. Canada* (Registraire, Affaires indiennes et du Nord Canada), annoncé le 24 août 2009 par l'honorable Chuck Strahl, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, est terminé.

À la même date, un <u>document d'information</u> qui présentait la modification proposée par le gouvernement fédéral à certaines dispositions de la *Loi sur les Indiens* était rendu public. Suite à la publication de ce document, des représentants d'AINC se sont rendus partout au Canada pour organiser des séances d'information et de participation avec des organisations autochtones, des groupes de femmes autochtones et des organisations régionales.

Le but de ces séances était de recueillir les commentaires des participants autochtones au sujet de l'approche privilégiée par le Canada pour l'adoption d'une modification à la *Loi sur les Indiens*. Des séances d'information technique ont eu lieu avec l'APN, le CPA, le RNM, l'AFAC et l'ANCA. Trois séances nationales coparrainées ont été tenues avec le CPA, l'AFAC et l'ANCA. AINC a tenu 12 séances

d'information et de participation dans tout le pays, et la population canadienne a été invitée à soumettre ses commentaires à AINC par écrit avant le 13 novembre 2009. À la fin du processus de participation, AINC avait reçu plus de 150 lettres et courriels.

Des représentants d'AINC examinent actuellement les commentaires formulés à la suite de chacune des séances, de même que tous les mémoires reçus. Ainsi, le gouvernement fédéral pourra prendre en considération les préoccupations exprimées pour mettre la dernière main à son projet de loi.

CONTEXTE

Le 6 avril 2009, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a statué, dans l'affaire *McIvor c. Canada*, que la *Loi sur les Indiens* était discriminatoire à l'égard des femmes en ce qui a trait à l'inscription des Indiens. La Cour d'appel n'a pas ordonné de recours particulier, laissant ce soin au Parlement. Elle a suspendu la déclaration d'invalidité des alinéas 6(1)(a) et (c) de la *Loi sur les Indiens* pour 12 mois, afin de donner au Parlement le temps de prendre les mesures nécessaires pour remédier au caractère discriminatoire de la *Loi sur les Indiens* avant le 6 avril 2010.

Le 2 juin 2009, le ministre Strahl a annoncé que le gouvernement du Canada ne porterait pas en appel la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique dans l'affaire *McIvor* et qu'il apporterait une modification législative à l'article 6 de la *Loi sur les Indiens*, lequel porte spécifiquement sur les règles d'inscription déclarées inconstitutionnelles par la Cour.

M^{me} McIvor a demandé à la Cour suprême du Canada l'autorisation d'interjeter appel. Le 5 novembre 2009, la Cour suprême du Canada a décidé de ne pas instruire le pourvoi de M^{me} McIvor, ce qui signifie que la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique demeure valide.

Séances d'information technique

Après le lancement du processus de participation, AINC a organisé des séances d'information technique avec les organisations autochtones suivantes :

- Assemblée des Premières Nations
- Congrès des peuples autochtones
- Ralliement national des Métis
- Association des femmes autochtones du Canada
- Association nationale des centres d'amitié

Ces séances d'information technique ont permis à AINC de rencontrer des hauts fonctionnaires des organisations autochtones et de leur donner un aperçu de la stratégie liée au processus de participation et de recueillir leur point de vue.

Séances d'information et de participation

Dans le cadre du processus de participation, des représentants d'AINC se sont rendus partout au Canada afin d'organiser des séances d'information et de participation régionales et nationales avec des dirigeants des Premières nations, des organisations de femmes autochtones et des organisations autochtones. Ces séances d'information et de participation avaient pour objectif de donner de l'information sur l'approche privilégiée par le gouvernement du Canada pour aller de l'avant avec une modification législative et pour recueillir les commentaires des participants.

AINC a tenu 12 séances d'information et de participation, ainsi que trois séances nationales coparrainées avec le CPA, l'AFAC et l'ANCA; avec une participation approximative totale de 900 individus.

- 4 novembre 2009 Assemblée des chefs du Manitoba, Winnipeg (Manitoba)
- 3 novembre 2009 Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Montréal (Québec)
- 30 octobre 20009 Chefs de la Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
- 29 octobre 2009 Conseil des Premières nations du Yukon, Whitehorse (Yukon)

- 27 octobre 2009 Association nationale des centres d'amitié, Ottawa (Ontario)
- 26 octobre 2009 Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique)
- 24 octobre 2009 Association des femmes autochtones de l'Ontario, Thunder Bay (Ontario)
- 22 octobre 2009 Réunion du leadership Déné, Dettah (Territoires du Nord-Ouest)
- 18 octobre 2009 Femmes Autochtones du Québec, Assemblée générale annuelle, Montréal (Québec)
- 14 octobre 2009 Congrès des Chefs des Premières nations de l'Atlantique, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
- 25 septembre 2009 L'Assemblée des Femmes Autochtones du Canada - 35^e assemblée générale annuelle, Ottawa (Ontario)
- 24 septembre 2009 Sommet des Premières nations, North Vancouver (Colombie-Britannique)
- 12 septembre 2009 Congrès des peuples autochtones -Assemblée générale annuelle, Ottawa (Ontario)
- 10 septembre 2009 Conseil Tribal Gwich'in, Inuvik, Territoires du Nord-Ouest
- 2 septembre 2009 Assemblée des chefs de Premières nations signataires d'un traité, Edmonton (Alberta)

Tout au long du processus de participation, les commentaires formulés à AINC par des organisations et des citoyens de partout au pays ont surpassé de beaucoup la portée de la modification proposée. La rétroaction obtenue par écrit et durant les séances de discussion fait état d'un plus vaste éventail de répercussions liées à C-31, telles que l'inscription, l'appartenance et la citoyenneté, lesquelles touchent toutes les Premières nations.

Des inquiétudes ont aussi été exprimées quant aux incidences financières pour les collectivités en raison d'une hausse de l'appartenance ainsi qu'à l'impact sur les droits issus de traités si le projet de loi devait recevoir la sanction royale.

Prochaines étapes

À la suite de la conclusion du processus de participation, AINC continue son examen des commentaires et de la correspondance reçus dans le but de formuler sa réponse à l'endroit de la décision de l'affaire *McIvor c. Canada*. Le gouvernement prévoit mettre en place la modification proposée conformément à l'échéancier imposé par la Cour.

Les groupes et les particuliers pourront avoir d'autres occasions de formuler des commentaires, une fois que le projet de loi aura été déposé au Parlement et qu'il sera soumis à l'examen d'un comité parlementaire.

Au cours des prochains mois, AINC s'engage à faire le point sur tout développement et à répondre aux questions. Les demandes de renseignements peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

Mesure législative spéciale Résolution et affaires individuelles Affaires indiennes et du Nord Canada 10, rue Wellington, 18° étage Gatineau (Québec) K1A 0H4

Téléc.: 1-866-817-3977

Courriel: mls-sli@ainc-inac.gc.ca